

A St Just le 20 février 2020.

MOTION DE SOUTIEN

Le syndicat **CGT** DS Smith St Just dénonce la politique de répression syndicale et de harcèlement pratiquée par la direction de SEYFERT FOREZ et, plus particulièrement, à l'encontre de notre camarade Denis HEMON.

Le syndicat **CGT** DS Smith St Just apporte son entière solidarité à Denis et usera de tous les outils à sa disposition pour mener le combat aux côtés de notre camarade, et pour apporter la plus grande publicité sur la politique antisyndicale de l'entreprise SEYFERT FOREZ.

Le syndicat **CGT** DS Smith St Just exige de la direction de l'entreprise SEYFERT FOREZ qu'elle réintègre à son poste, dans les meilleurs délais, notre camarade Denis, et qu'elle cesse immédiatement sa politique de répression syndicale et de harcèlement à l'encontre des élus **CGT**.

Le délégué Syndical **CGT** DS Smith St Just
Laparlière Cédric



Laparlière